

Dépôt des dossiers : jusqu'au 30 avril 2023
Etude des dossiers et examen en Bureau : mai 2023
Commission d'appel : juillet 2023



Demande de dérogation scolaire

Ce document doit être rempli de la manière la plus précise possible avec les pièces justificatives. Il devra être transmis à **Terres de Saône**. Les demandes de dérogation sont étudiées par les Vice-présidents de Terres de Saône réunis en Bureau après réception du dossier complet.

1. Demande de dérogation

DATES :

- A partir de la prochaine rentrée scolaire 2023 / 2024
- En cours d'année scolaire, à partir du _ / _ / _

ECOLE :

- Commune et école souhaitées :
- Dernière classe fréquentée :

L'enfant est-il déjà scolarisé ? Oui (précisez le lieu et la classe)
 Non

2. L'enfant concerné

NOM et prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance : _ / _ / _ à

Représentants légaux : Père Mère Autre (précisez)

Père

→ Nom et prénom :

→ Adresse de domicile :

→ Téléphone et email :

→ Profession et lieu de travail :

Mère

→ Nom et prénom :

→ Adresse de domicile :

→ Téléphone et email :

→ Profession et lieu de travail :

Autre (joindre la décision de justice)

→ Nom et prénom :

→ Adresse de domicile :

→ Téléphone et email :

→ Profession et lieu de travail :

Frères et sœurs scolarisés en primaire (Nom, prénom, école et classe) :

-
-
-
-

3. Motifs de la demande

Motifs (dans tous les cas, des pièces justificatives précises sont systématiquement à fournir) :

→ Cas dérogatoires (Art. L2012-8 du Code de l'Education) :

Contraintes liées aux obligations professionnelles des parents, lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration, et la garde des enfants, ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées.

Il est à noter que l'amplitude horaire suffisante des garderies, mais incompatible avec les horaires de travail des parents, justifie le refus de dérogation.

Inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune que celle faisant l'objet d'une demande de dérogation.

Raisons médicales (*état de santé nécessitant, après attestation établie par un médecin de santé scolaire ou agréé, une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés, assurés dans la commune d'accueil et ne pouvant se faire dans la commune de résidence*)

→ Cas non dérogatoires (examinés en réunion de Bureau) :

Habitation principale en cours de construction ou d'acquisition sur le secteur de recrutement du site sollicité

Explications complémentaires

Fait à _____, le _____

Signature des responsables légaux de l'enfant

Liste non exhaustive des pièces justificatives à prévoir le cas échéant : certificat de scolarité des frères ou sœurs, certificat de domicile, attestation de l'employeur avec horaires de travail, attestation sur l'honneur des grands-parents s'ils assurent la garde (avec leur justificatif de domicile et livret de famille prouvant le lien familial avec les parents de l'enfant), copie du contrat de travail du salarié assurant la garde de l'enfant (avec justificatif de domicile du salarié), promesse de vente ou permis de construire, etc ...

4. Informations (à faire compléter par les demandeurs)

Observations du directeur de l'école du secteur de résidence	Date : Signature et cachet :
---	---------------------------------

Observations du directeur de l'école d'accueil	Date : Signature et cachet :
---	---------------------------------

Avis du Maire de la commune de résidence (ou Président de la Communauté de communes ou du syndicat)	Date : Signature et cachet :
--	---------------------------------

Avis du Maire de la commune d'accueil (ou Président de la Communauté de communes ou du syndicat)	Date : Signature et cachet :
---	---------------------------------

5. Décision

Pour la scolarisation à l'école de _____ de l'enfant _____ résidant dans la commune de _____

Décision du Bureau communautaire	Date : Signature du Vice-président en charge de l'Enfance :
---	--